

Communiqué de presse

Indigita et BRP Tax lancent un nouveau cours en ligne sur le régime fiscal britannique pour les résidents britanniques non-domiciliés.

Genève, 12 décembre 2022 - **La société regtech suisse Indigita SA a lancé un nouveau cours en ligne intitulé "Cross Border Tax - UK Resident Non-Domiciled (RND)" destiné aux intermédiaires financiers et aux gestionnaires de patrimoine. La formation a été développée en collaboration avec BRP Tax SA, un important fournisseur d'expertise fiscale transfrontalière, afin d'enseigner les mécanismes du régime fiscal britannique pour les résidents britanniques non domiciliés et d'expliquer les taux d'imposition applicables aux différentes sources de revenus.**

Le cours commence par un aperçu général du régime fiscal britannique pour les personnes non domiciliées et explique la différence entre la résidence fiscale et le domicile fiscal. Elle se poursuit par la description des régimes d'impôt sur le revenu pour les personnes physiques non domiciliées au Royaume-Uni et explique la distinction entre le régime *Arising Basis* et le régime *Remittance Basis*.

La formation souligne également l'importance de créer des comptes distincts pour les différents types de revenus afin de permettre des transferts de fonds non imposables. Le cours se penche ensuite sur des scénarios fiscaux spécifiques et explique comment les règles fiscales s'appliquent lorsqu'un revenu provient d'une obligation d'assurance-vie, ou lorsque la création de trusts et de fondations est concernée.

La formation se termine par une explication du traitement fiscal de différents produits financiers, tels que les prêts, les actions, les obligations, les produits dérivés, les fonds d'investissement, les cryptoactifs, et autres, et s'achève par une série de contrôles des connaissances pour évaluer la progression de l'apprentissage des participants pour les différents modules.

La formation ne nécessite pas de connaissances préalables sur le sujet, dure environ 40 minutes, et elle est disponible en anglais.

Plus d'informations sur l'ensemble de la gamme de cours e-Learning d'Indigita :

<https://www.indigita.ch/e-learning>

* * *

A propos de Indigita

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

A propos de BRP Tax

BRP Tax est une filiale de BRP Bizzozero & Partners SA. Son objectif est d'aider les banques privées et les gestionnaires de fortune à relever les nouveaux défis dans le domaine de la fiscalité des clients, dans les pays européens et dans le monde. Les produits et services de BRP Tax couvrent toutes les activités liées à la fiscalité dans le cadre de la gestion de patrimoine privé.

www.brptax.com

Contact pour la presse

Elena Liotto
Chef du marketing et des communications
+41 78 763 48 70

elena.liotto@indigita.ch